

LOU PASSADOU

 Your local link  Bindeglied  "Le Trait d'Union"



Joyeuses Fêtes



Neiges de l'Avent



Table calendale

UN MOMENT FORT : L'ACCUEIL DES NOUVEAUX RESIDENTS



Coupo santo, galoubets, romarin et côtes du Ventoux : rien de moins pour accueillir avec chaleur les quelque soixante seize personnes qui ont désormais décidé de vivre à Bedoin.

L'auditorium du Centre Culturel, choisi pour servir de cadre à cette réception, s'est montré à la hauteur : table centrale à forte connotation provençale avec tapenade, oreillettes, fromages de chèvre (du Ventoux bien sûr !), vins des côtes du Ventoux, murs ornés de tableaux de Nicole Oliviéri. Bref, une ambiance très couleur locale que l'on doit à Frédéric Rolland, Myriam Gravier et Aurore Louis.

Très officiellement, le Maire, en présence des adjoints et conseillers dont il a évoqué le statut et la fonction, a souhaité la bienvenue aux nouveaux résidents à qui il a remis ensuite un dossier de présentation du village et de la commune, un plant de romarin et une bouteille de vin des côtes du Ventoux.

L'hymne de la Provence, la Coup Santo, chanté en chœur par l'assistance, ayant clôturé cette partie officielle de la réception, le Maire a convié les participants à se réunir de façon moins formelle autour de la table afin de partager mets et boissons et de porter des toasts à l'amitié et à la convivialité. Instants favorables entre tous, où les échanges enrichissent chacun et concourent à une découverte réciproque.

Mais avant tout cela, et en guise d'entrée en matière, une visite du village (offerte par la COVe) avait été organisée en présence de Paule Benner et Brigitte Coutelen, conseillères déléguées à la culture et au patrimoine. Le temps assez maussade n'a pas, semble-t-il, perturbé outre mesure nos nouveaux concitoyens qui, de toute façon, auront pu largement se réchauffer ainsi qu'il est mentionné ci-dessus.

Bienvenue à tous et excellent séjour à Bedoin.

André VISSECCQ



11 Novembre 2008 HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE

Un petit matin frileux, nous nous sommes retrouvés, émus à Ste Colombe, aux Baux et à Bedoin.

Cette année, les enfants des Ecoles, des fleurs dans les bras, accompagnés de leurs instituteurs, en présence d'un public nombreux, de la municipalité et du corps des anciens combattants (C.A.T.M.) se sont arrêtés devant les trois monuments aux morts de la commune où les gerbes ont été déposées avant l'appel traditionnel des victimes de guerre.

Paule BENNER



Editorial

En cette fin d'année, période traditionnellement consacrée aux fêtes et aux rassemblements familiaux, je tiens à vous présenter mes vœux et ceux du conseil municipal pour 2009.

Cependant, force est de constater que beaucoup de familles sont cruellement touchées par la crise économique. Nous les assurons de notre solidarité et de notre soutien, ainsi que tous ceux qui sont dans la peine suite à des événements graves, à des conflits, à la perte d'un être cher...

Pour les collectivités comme la nôtre, l'avenir se décline aussi en tons nuancés. L'heure est à la réduction des aides publiques avec, paradoxalement des transferts de charges et de responsabilités de l'Etat vers les collectivités locales. Ceci nous préoccupe pour l'élaboration des budgets futurs. Nous restons néanmoins actifs : des projets se concrétisent comme l'entrée de ville route de Malaucène, d'autres vont voir le jour, projet d'extension nécessaire de l'Hôtel de Ville et création de la Maison de Services Publics, création d'un parking au Pesquié, etc...

Quant aux manifestations, 2009 s'annonce comme une année prolifique, Citons en quelques unes : 27 février arrivée des cyclistes des « 3 jours de Vaucluse » qui résideront à Bédoin, 17 mai Fête de la Forêt, 6 et 7 juin Ronde du Ventoux Automobile, 20 et 21 juin Sporta cycliste, 20 juillet étape du Tour de France amateurs – Mondovélo avec ses 9000 participants et en apothéose, le samedi 25 juillet l'avant-dernière étape du Tour de France.

Autant d'événements pour lesquels nous nous investissons et qui, sur le plan économique seront un apport non négligeable pour la commune.

Vous renouvelant l'invitation traditionnelle aux vœux du Maire le vendredi 9 janvier 2009 au Centre Culturel, je vous souhaite des fêtes chaleureuses.

Luc REYNARD, Maire et le Conseil Municipal



VŒUX DU MAIRE



Monsieur le Maire et le Conseil Municipal seront heureux de vous accueillir le Vendredi 9 janvier 2009 à partir de 18h30 au Centre Culturel à l'occasion de la présentation des vœux pour la Nouvelle Année.

Journal municipal d'information de BEDOIN

N° 54 - décembre 2008 trimestriel

Lou Passadou

Journal municipal d'Information
Directeur de la publication : *M. le Maire*
Rédacteur en chef : *P. BENNER*

Crédit photos : *Remerciement : Gérald ROUX, Alain FARIER. Office de tourisme de Carpentras*

Suivi de Fabrication : *N. EYMERÉ*

Tirage 2000 exemplaires
Gratuit, ne peut être vendu



Conception & Réalisation : Imprimerie F. ORTA - AVIGNON © 04 90 82 27 38

SOMMAIRE

Conseils municipaux	4-5
Travaux en cours et nouvelles de la COVE	6-7
Noël vu par les enfants	8-9-10
La vie à Bedoin	11-12-13-14-15-16
Informations Municipales	17
Nouvelles des associations	18-19
Etat civil - Calendriers :	
Gardes des médecins, Festivités	20

SEANCE DU MARDI 8 JUILLET 2008

Présents :

Luc REYNARD, Paulette BAUDILLON, Paule BENNER, Chantal BLANC, Brigitte COULEN, Michèle CHAMBON, Emilie CHAUVIN, Gilberte LEVY CONSTANT, Aurore LOUIS, Blandine RASSELET, Béatrice ROUX, Hélien ADAM, Christophe BERNARD, Gilles BERNARD, Christophe CHAUMARD, Alain CONSTANT, Thomas CIARDELLI, Pierre COLIN, Philippe GUEZ, Francis MIKOLAJCZYK, Jacques POMIAN, Dominique ROUYER.

Absent : Jean-Pierre DAUBERTE

Sur proposition de Monsieur le Maire les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité

1. Approbation du dossier de consultation des entreprises pour la réfection des voies communales

Cette consultation doit aboutir à un marché à bons de commandes sur une durée de 4 ans ayant pour objet la rénovation de la voirie communale. Ce marché comportera une tranche ferme de 12 mois et 3 autres tranches annuelles, chaque tranche pouvant porter sur un montant minimum de 20 000 € et maximum 300 000 €. Ce type de marché permet d'ajuster le montant des engagements aux urgences et aux possibilités financières de la commune.

2. Décisions modificatives du budget de la Commune

Trois décisions modificatives sont adoptées qui concernent :

- l'affectation de 8 000 € pour des travaux de conformité à l'école maternelle,
- l'affectation de 5 000 € pour l'aménagement de la place de la Vigneronne,
- l'affectation de 600 € pour le paiement des analyses d'eau.

Ces sommes proviennent pour l'essentiel de crédits en surplus sur le projet de réfection des remparts du portail Catheron.

3. Modification des représentants du Conseil Municipal au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

Après modification, les huit membres représentant le Conseil Municipal au Conseil d'Administration du C.C.A.S sont les suivants : Blandine Rasselet, Paulette Baudillon, Brigitte Coulen, Paule Benner, Gilberte Levy Constant, Jacques Pomian,

Thomas Ciardelli et Francis Mikolajczyk.

4. Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture non titulaire à temps plein à la Crèche Municipale

Cette création a pour objet le remplacement d'un agent en congé maternité puis en congé parental. Ce poste est créé à compter du 27.07.2008 pour une durée de 3 mois renouvelable.

5. Demande de remise gracieuse de pénalités à défaut de paiement à la date d'exigibilité de taxes d'urbanisme

Suivant avis défavorable de la Trésorerie d'Avignon, cette demande de remise gracieuse de 89 € fait l'objet d'un avis également défavorable du Conseil Municipal.

6. Désignation d'un représentant de la commune à la mission locale du Comtat Venaissin

Madame Aurore Louis est désignée comme déléguée de la commune auprès de cet organisme.

7. Convention avec Habitat et Développement du Vaucluse pour le suivi et la gestion de l'opération « façades » sur le centre du village

Cette opération concerne le ravalement de façades d'immeubles situés dans le centre du village, réalisable à raison de 7 immeubles par an pendant trois ans et renouvelable au delà par période d'un an. Le suivi de cette opération sera réalisé par le Cabinet Habitat et Développement du Vaucluse, rémunéré à cet effet à hauteur de 6 400 € par an dont 50 % subventionné par le Département. La Commune alimentera un fond public pour cette opération à concurrence de 12 810 € par an. Ce montant doit être subventionné à hauteur de 50 % par la Région et par le Département.

8. Lancement d'un appel d'offre pour l'aménagement d'un parking sur un terrain appartenant à M. ARTILLAND et jouxtant le supermarché

La négociation est en cours pour l'achat de ce terrain. Le Conseil Municipal donne son accord pour procéder, dès que la vente sera effective, à un appel d'offre pour l'aménagement d'un parking dont le coût budgété est évalué à 68 620 € et autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions éventuelles pour cette opération.

9. Cession à la commune des parcelles B

1901 (0a21) et B 1907 (0a24) situées au quartier des Ferrailles

A la suite d'un procès verbal de bornage établi le 10.12.1985 et accepté par les parties, la cession de ces parcelles à la commune devait faire l'objet d'un acte juridique qui n'a pas été établi alors. Pour réparer cette omission, un acte de cession pour 1 euro symbolique doit être établi.

Les décisions suivantes ont été prises à la majorité

1. Attribution de la maîtrise d'oeuvre tranche conditionnelle pour l'extension de l'hôtel de ville et la création de la Maison de Services Publics

Une précédente délibération a attribué cette maîtrise d'oeuvre à la SARL d'Architecture Henri Deleuil. Ce marché comportait une tranche ferme et une tranche conditionnelle. La tranche ferme étant réalisée, il convient de confirmer l'attribution à la même SARL de la tranche conditionnelle pour une rémunération fixée à 12,1 % du coût prévisionnel des travaux.

Vote : Pour 17

Contre 5 (Hélien ADAM, Thomas CIARDELLI, Philippe GUEZ, Michèle MARTIN, Francis MIKOLAJCZYK)

2. Renouvellement de l'adhésion de la commune au Syndicat Mixte de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont Ventoux

Suite au changement du périmètre d'étude de préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont Ventoux, (six communes de la Drome ayant décidé d'adhérer au projet de parc des Baronnies) il convient de prendre une nouvelle délibération pour l'adhésion de la commune à ce Syndicat Mixte dont Monsieur le Maire explique l'objet, la mission et la composition.

Vote : Pour 15

Contre 6 (Hélien ADAM, Christophe CHAUMARD, Thomas CIARDELLI, Philippe GUEZ, Michèle MARTIN, Francis MIKOLAJCZYK)

1 Abstention (Gilles BERNARD)

Présents :

Luc REYNARD, Paulette BAUDILLON,

SEANCE DU JEUDI 28 AOUT 2008

Paule BENNER, Chantal BLANC, Emilie CHAUVIN, Gilberte LEVY CONSTANT, Aurore LOUIS, Béatrice ROUX, Hélen ADAM, Christophe BERNARD, Christophe CHAUMARD, Alain CONSTANT, Thomas CIARDELLI, Pierre COLIN, Jean-Pierre DAUBERTE, Philippe GUEZ, Jacques POMIAN, Dominique ROUYER.

Absents représentés : Blandine RASSELET, Gilles BERNARD, Michèle CHAMBON, Francis MIKOLAJCZYK

Absente : Brigitte COUTELEN

Sur proposition de Monsieur le Maire les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité

1. Déplacement de l'assiette du chemin rural de Sugarin

Le tracé de ce chemin doit être rectifié pour tenir compte du fait que le château d'eau construit par le Syndicat des Eaux empiète sur le tracé actuel. En accord avec les parties intéressées, une parcelle de terrain d'environ 16 m² doit être cédée gratuitement à la commune par Monsieur Jean-Louis Bernard pour permettre le déplacement de ce chemin rural et le mettre en conformité avec la réalité.

2. Création de postes pour la crèche municipale

Afin d'assurer la pérennité des emplois du personnel transféré lors de la création de la crèche municipale, il est créé deux postes d'auxiliaires de puériculture titulaires à temps complet, actuellement non pourvus mais assurés par du personnel contractuel, et un poste d'adjoint d'animation titulaire à temps incomplet (130 h/mois).

3. Création de postes d'adjoints techniques non titulaires

Compte tenu des besoins du service, notamment pour l'entretien des bâtiments, trois postes d'adjoints techniques de 2^{ème} classe non titulaires à temps incomplet sont créés à compter du 1er septembre 2008 pour 3 mois renouvelables. Ces agents seront nommés à titre précaire et révocable.

4. Transformation de poste : temps incomplet à temps complet

Compte tenu des besoins du service, un poste d'adjoint technique à temps incomplet (130h/mois) est transformé en poste à temps complet.

5. Création d'un poste de chargé de missions (cadre d'emploi des attachés)

Compte tenu des besoins du service en matière de gestion administrative et d'organisation, il est prévu de créer un poste de chargé de mission dans le cadre d'emploi des attachés, dont le champs d'action s'étendra aux domaines juridique, réglementaire ainsi qu'au management du personnel.

6. Décision modificative du budget de la Commune

Cette décision porte sur le transfert d'un montant de 1 500 € du poste d'investissement « murs du portail Catheron et chemin des Remparts » vers le poste d'investissement « mobilier 2008 ».

7. Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.)

Pour remplacer le fourneau à gaz de la crèche municipale, dont le coût s'élève à 2 361 € H.T. une subvention de 50 % de ce montant soit 1 180,50 € est sollicitée auprès de la C.A.F.

8. Adhésion de Gigondas au Syndicat Mixte des Eaux Rhône Ventoux

Suite à la décision de la commune de Gigondas d'adhérer à ce syndicat et à l'accord unanime du comité syndical, le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette décision.

9. Désignation d'un délégué suppléant à la Commission d'évaluation des transferts de charges de la CoVe

Le Conseil Municipal désigne monsieur Pierre Colin comme membre suppléant de Luc Reynard, membre titulaire à cette commission.

10. Demande de participation financière à la CoVe

La Cove s'étant engagée à soutenir financièrement les communes adhérentes pour l'élaboration d'un plan local d'urbanisme, une demande de subvention est faite auprès d'elle pour participer à hauteur de 10 % au coût de l'étude d'urbanisme actuellement en cours qui s'élève à 22 000 € HT.

Les décisions suivantes ont été prises à la majorité

1. Désignation des représentants de la Commune au Syndicat Mixte de Préfiguration du PNR du Mont Ventoux

Luc Reynard et Pierre Colin sont désignés respectivement comme délégué titulaire et délégué suppléant pour siéger à ce comité syndical.

Vote : Pour 17

Contre 5 (Hélen ADAM, Thomas

CIARDELLI, Philippe GUEZ, Michèle MARTIN, Francis MIKOLAJCZYK)

2. Attribution d'une subvention d'intérêt touristique économique et culturel

Le Groupement Agricole Foncier (G.A.F.) de la Madelène a déposé un dossier de demande de subvention du département au titre du programme FDIE 2008 2^{ème} répartition pour la restauration et la reconstruction partielle des bâtiments jouxtant la chapelle de la Madelène. L'attribution de cette subvention est conditionnée par une participation financière de la commune.

Compte tenu de l'intérêt patrimonial et culturel de ce site, ouvert au public et aux scolaires, une subvention de 1 500 € est attribuée au G.A.F. L'attribution de cette subvention est conditionnée par l'obtention des autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation du projet et par l'établissement d'une convention entre la commune et le G.A.F. de la Madelène.

Vote : Pour 21

Abstention 1 (Béatrice ROUX)

3. Présentation du projet et du plan de financement de l'extension de l'Hôtel de Ville

Le coût de ce projet, présenté par Monsieur le Maire est évalué à 642 915 € HT. Le plan de financement est actuellement le suivant :

Subvention Conseil Régional 64 291 €
Subvention Conseil Général (contractualisation) 34 000 €

Autofinancement ou emprunt 544 624 €

Vote : Pour 17

Contre 4 (Hélen ADAM, Philippe GUEZ, Michèle MARTIN, Francis MIKOLAJCZYK)

Abstention 1 (Thomas CIARDELLI)

4. Présentation du projet et du plan de financement de la Création de la Maison de Services Publics

Le coût de ce projet, présenté par Monsieur le Maire, est évalué à 280 998 € HT. Le plan de financement est actuellement le suivant :

Subvention du Conseil Régional 56 199 €
Autofinancement ou emprunt 224 799 €

Vote : Pour 17

Contre 5 (Hélen ADAM, Thomas CIARDELLI, Philippe GUEZ, Michèle MARTIN, Francis MIKOLAJCZYK)

NB : Le compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.

Les travaux en cours :

La création de la maison des services publics et l'extension de la mairie.

Ce projet, déjà inscrit au budget 2008 et approuvé par le conseil municipal, a fait l'objet dans le courant de l'année 2008 d'un avant projet sommaire puis d'un projet définitif et d'un dépôt de permis de construire. Les spécifications techniques font l'objet actuellement d'un appel d'offre, le choix des entreprises adjudicataires devant intervenir au premier trimestre 2009 et les travaux commencer, si l'appel d'offre est fructueux, au 2ème trimestre 2009, pour s'achever début 2010.

Rappelons que l'objectif de ce programme est double : Créer à Bedoin, sur l'emplacement de l'actuel bâtiment annexe de la Mairie, une Maison des Services Publics où s'installera la Maison du Département ainsi que des permanences de différents organismes sociaux ou associatifs, mais aussi créer en étages de nouvelles surfaces pour les services municipaux, l'exiguïté des locaux actuels de la Mairie ne permettant plus de répondre aux impératifs de sécurité, de confidentialité et de confort aussi bien pour le public que pour le personnel municipal.

A ces fins le projet prévoit de construire sur l'emplacement de l'annexe actuelle de la Mairie (dont le rez de chaussée est

occupé aujourd'hui par la police municipale et des permanences diverses) un nouveau bâtiment affecté au niveau 1 à la Maison des Services Publics, les niveaux 2 et 3 étant affectés à une salle des mariages et du Conseil municipal plus spacieuse que l'actuelle, ainsi qu'à des salles de travail ou de réunion à destination des élus et du personnel municipal. Ce nouveau bâtiment communiquera par escalier et par ascenseur avec les locaux actuels de la Mairie dont l'aménagement sera par ailleurs entièrement revu, ainsi que le chauffage, les installations électriques et les différents réseaux. L'ensemble du bâtiment sera adapté aux normes HQE (Haute qualité environnementale) ainsi qu'aux exigences de sécurité et d'accessibilité des personnes handicapées.

Le plan de financement qui fait appel à l'autofinancement communal, aux subventions et à l'emprunt sera fixé définitivement lors de l'établissement du budget 2009.

Enfin durant la réalisation des travaux ou d'une partie des travaux les services municipaux devront quitter les locaux actuels pour s'installer dans des locaux provisoires placés sur le parking Saint Marcelin en face de l'école maternelle.

Nous ne manquerons pas d'informer la population sur les travaux et de présenter les plans des futurs locaux dès que ceux-ci auront fait l'objet d'un permis de construire.

Pierre COLIN



Des nouvelles de la COVE Communauté d'agglomération

Plusieurs projets sont en cours à la Cove, dont la presse s'est fait écho et qui ont fait l'objet de nombreuses séances de travail. Je reviendrai ici sur deux d'entre eux qui me semblent les plus importantes pour l'information des habitants de Bedoin.

- Le projet de création d'un centre aquatique :

Lors de sa séance du 7 Juillet 2008, le Conseil de Communauté a validé, par 40 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions (dont celle du signataire de cet article) les options

du projet de création d'un centre aquatique de la Cove.

Ce projet, qui a fait l'objet d'une étude préalable depuis 3 ans par un comité technique, résulte du constat qu'aucun équipement nautique couvert à destination du public et des scolaires (à l'exception de la piscine couverte de Carpentras de dimension modeste et non extensible) n'existe sur le territoire de la Cove, alors que le besoin est réel. Les seuls équipements existants, ceux de Carpentras, Beaumes de Venise et Bedoin offrent des piscines découvertes, accessibles uniquement en période estivale.

Le projet prévoit donc un ensemble d'équipements aquatiques couverts comportant un bassin olympique de 8 couloirs, un petit bain, une zone de jeux avec rivière à bouées et un espace détente, sur un terrain de 12 à 15 hectares qui n'est pas encore déterminé, mais qui devrait idéalement se situer dans un triangle entre le nord de Carpentras et les communes d'Aubignan et de Caromb. La réalisation devrait s'étaler sur 5 ans pour être terminée en 2013.

Un tel projet est bien sûr séduisant et recueillerait sans problème une approbation unanime ... s'il n'entraînait pas des charges financières très lourdes. Il s'agit en effet de l'investissement le plus important engagé par la Cove depuis sa création : Son coût est actuellement évalué entre 13 et 15 Millions d'Euros hors taxe sans compter l'achat du terrain, ce qui, étalé sur 5 ans, mobilisera une part très importante des ressources de la Cove et interdira sur cette même période d'engager d'autres investissements, notamment dans le domaine des équipements sportifs de proximité, qui pour être moins spectaculaires n'en auraient pas moins été utiles. Des subventions pourront sans doute être demandées et obtenues qui viendront réduire ce coût, mais le contexte économique actuel n'incite pas sur ce plan à l'optimisme ! Enfin les prévisions faites par le comité technique sur les coûts de fonctionnement d'un tel ensemble font état d'un déficit annuel de 450.000 Euros ... qui impactera lourdement et de façon durable le budget de fonctionnement de la Cove.

Le débat qui s'est engagé en Conseil Communautaire a porté principalement sur ces aspects financiers, les élus souhaitant notamment connaître le plan de financement du projet et son incidence sur les finances de la Communauté. Le Président s'est engagé à leur présenter ces précisions au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Une première présentation a été faite en Commission des Finances, lors de sa séance du 11 Septembre 2008, qui confirme que, sur les données actuelles, la charge financière sur 5 ans est compatible avec les prévisions financières de la Cove en tenant compte des projets déjà engagés (notamment la participation de la Cove au financement de la réouverture de la ligne SNCF Avignon Carpentras, ainsi qu'à la création de la voie de contournement Sud de Carpentras), **mais qu'aucun autre projet nouveau d'importance ne pourra être financé d'ici 2013.**

- L'élaboration du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) de l'Arc Comtat Ventoux :

Rappelons que le SCOT, en cours d'élaboration, concerne l'ensemble du territoire de la Cove, ainsi que les 5 communes des Terrasses du Ventoux (Mormoiron, Malemort, Méthamis, Blauvac, Villes sur Auzon). Il s'agit d'un travail qui doit déterminer pour les 15 ou 20 ans à venir les grandes orientations du territoire concerné, sur les plans de l'utilisation de l'espace, de l'urbanisme, du logement, des transports et des activités économiques, pour permettre un développement durable et harmonieux du territoire. Les documents d'urbanisme des communes de ce territoire (Plan local d'urbanisme etc..) devront nécessairement respecter les orientations définies par le SCOT.

L'achèvement de ce SCOT est prévu pour fin 2009. Après une 1ère étape de diagnostic de l'existant et des besoins à venir, l'étude menée par les élus, avec un cabinet de consultants spécialisé dans ce domaine, a abordé les orientations géographiques sur lesquelles elle propose de travailler pour arriver au document définitif. Une présentation en a été faite aux élus par secteur géographique (le territoire a été divisé en 4 zones, dont la zone « Piémont du Ventoux » dont fait partie Bedoin avec 12 autres communes, certaines orientations étant communes à l'ensemble du territoire, d'autres spécifiques à une zone particulière).

Sans pouvoir donner ici le détail de cette présentation, j'en donnerai les grandes lignes, sachant qu'il s'agit actuellement d'un document de travail, susceptible d'évoluer avant sa finalisation et que les objectifs retenus ne seront réalisés que progressivement au cours des 15 ou 20 ans à venir. Dès maintenant ils doivent cependant permettre de mieux maîtriser le développement de nos territoires, de définir des règles communes librement consenties par les élus et permettre aux maires de s'appuyer sur des objectifs clairs pour le développement de leur commune.

L'orientation proposée sur notre zone repose d'abord sur un schéma de circulation reliant en arc de cercle 2 couronnes de villages ou centres secondaires, une 1ère couronne, la plus proche de Carpentras (Caromb, Mazan, Saint Didier), la 2ème, plus excentrée (Malaucène, Bedoin, Mormoiron), chacun de ces villages étant relié aux autres et relié avec Carpentras par un réseau de circulation offrant des moyens de transports en commun. L'objectif est de limiter la circulation individuelle en offrant des zones de parking en périphérie de la ville centre et des centres secondaires et en mettant à la disposition du public des moyens de transport réguliers, rapides et adaptés aux besoins.

Les quadrilatères ainsi dessinés par ce réseau peuvent avoir, suivant leur situation et leurs particularités, des vocations différentes, habitat, activités économiques, agriculture, tourisme, zone naturelle de protection. La vocation des espaces doit être clairement définie en prenant en compte l'évolution démographique, sans qu'elle puisse être remise en cause, afin de freiner la surenchère sur le foncier et de préserver les zones à destination agricole ou environnementale. Les équipements et services collectifs devraient être répartis entre la ville centre et les villages périphériques en fonction de la densité de la population prévue ou souhaitée et des facilités d'accès, sans qu'il soit nécessaire de les dupliquer dans chaque village.

Un tel schéma, dont la réalisation ne pourra être que progressive au fil des ans, laissera une marge d'initiative importante à chaque commune, notamment pour la mise en œuvre de son plan d'urbanisme, mais il présente le double intérêt de permettre de choisir librement l'avenir de nos territoires plutôt que de le subir et de fédérer sur des objectifs communs des communes qui jusqu'ici ont toujours agi individuellement sans se soucier de la cohérence de leurs choix respectifs.

En ce sens nous devons nous féliciter du travail effectué pour l'élaboration du SCOT.

Textes de la classe de CM1/CM2 (Christophe BERNARD)

Monsieur le Président
 Je vous fais une lettre
 Que vous lirez peut-être
 Si vous avez le temps
 Je viens de regarder
 Le journal télévisé
 J'ai vu beaucoup d'horreurs
 Et peu de bonheur
 J'espère que vous aurez le temps
 D'aller de l'avant
 Pour penser à nos enfants
 Et pour offrir un Noël
 Qui sera éternel.

Cilia

Si j'étais le Père Noël
 Je mettrais la paix dans le monde
 Si j'étais le Père Noël
 J'enverrais des tonnes de cadeaux
 Aux enfants du Congo.

Joseph

Noël c'est magique
 Noël c'est féérique
 Noël ça scintille
 Et ça brille
 Noël ça sent bon
 La neige, les cadeaux et les bonbons
 Et à Noël
 Tout le monde est ici
 La famille, les amis
 Noël c'est chouette
 Noël c'est la fête.

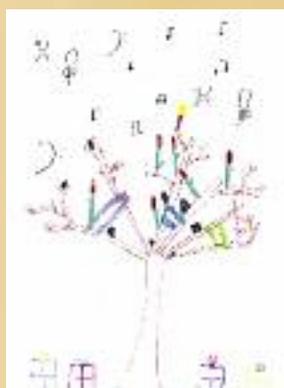
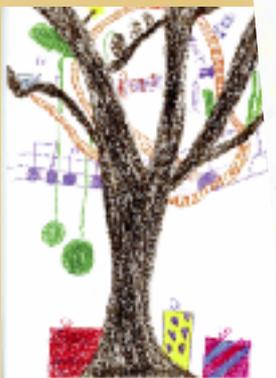
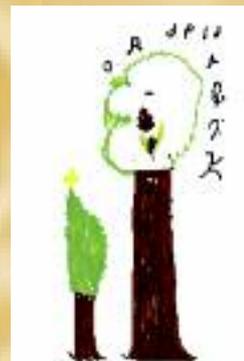
Chloé

Si j'étais le Père Noël
 J'offrirais du bonheur
 Si j'étais le Père Fouettard
 Je ne ferais plus peur
 Si j'étais un homme
 Je ne serais pas pollueur
 Si j'étais un magicien
 Je ferais disparaître le malheur
 Mais moi, du haut de mes un mètre trente-cinq
 J'espère un jour, être à la hauteur.

Gaëtan

Noël pour moi c'est :
 Le 4 décembre, faire germer le blé
 Habiller le sapin et la maison
 De belles décorations
 Mettre dans la crèche les santons
 Sans oublier le berger et ses moutons
 Déposer au pied de la cheminée
 Ses petits souliers
 Et le soir venu, s'endormir en espérant
 Que le Père Noël ; vêtu de rouge et de blanc
 Nous apporte les jouets
 Que nous lui avons commandés.

Théo





Recette de Noël

Ingrédients :

- 4 pincées d'espoir
- 1 grande cuillère de joie
- 3 gouttes d'amour
- 2 tonnes de liberté
- 5 tablettes de magie



Préparation :

- Mélanger l'amour et la joie.
- Verser l'espoir dans la liberté.
- Mettre le tout dans un grand plat.
- Saupoudrer de magie...
pour donner un bon goût à la vie.

Océane



Mots croisés de Noël



S PAIX
TARTE
P RENNE
I E



Dorées
Etoile
Crèche
Ornements
Rêves
Argentées
Tradition
Illuminations
Objet
Noël
Sapin



N
HOUX
E
CLOCHE
TRADITION

GUIRLANDE

E
F
I

BOULE

A
NEIGE
T
L

BUCHE

C
CRECHE



Léna

Juan



Le Noëlographe

Le Père Noël discute avec sa femme de la pluie et du beau temps, il annonce qu'il va consulter le noëlographe (*voir schéma) :

- D'accord, vas-y répond la Mère Noël.

L'engin lui indique la date du 20 décembre :

- C'est bizarre, les enfants ne m'ont pas envoyé de lettres cette année... Il s'adresse à sa femme :

- Va voir les lutins et rassemble-les dans la salle de conférences.

Il s'y dirige en pensant que de toute façon les enfants commandent à peu près toujours les mêmes cadeaux...

Brutalement, la porte s'ouvre sur la Mère Noël suivie des lutins en file indienne :

- Bonjour Père Noël, s'écrient en chœur les lutins sauf Marco :

- Qu'est ce que tu as mon petit ? interroge le père Noël.

- Euh... rien, rien, Père Noël bafouille le lutin, c'est que...j'ai mal dormi cette nuit :

- Pourtant, ce n'est pas le moment, il va falloir mettre les bouchées doubles : on est déjà le 20 ...

Enfin tout est prêt.

Le Père Noël s'habille, son traîneau est chargé :

- Et hop ! On y va, s'exclame le Père Noël.

Arrivé à Bedoin, il regarde autour de lui, bouche bée, il voit des gens en maillot de bain, entend des bruits de plongeurs, sent l'odeur typique des saucisses et des merguez qui grillent sur la barbecue, et il a très chaud avec son manteau, sa hotte sur le dos, ses gants, ses bottes et son pantalon fourré...

- Vite mon portable...Je dois envoyer un SMS à ma femme <<Mé ke se passe til ? Je me suis trompé, on é en été !>>

La réponse ne se fait pas attendre :

<<Rentre vit, cé urgen !>>

Le Père Noël fait un demi tour ultra rapide avec son traîneau fonctionnant aux éco-carburants.

Arrivé à l'usine, il se dépêche d'aller lire son noëlographe qui indique toujours le 20 décembre !

Stupéfait, il se retourne et aperçoit Marco, le petit lutin :

- Tiens, Marco, tu as l'air triste ?

- ben...c'est moi, Père Noël, en voulant observer ta belle machine, je l'ai déréglée, je n'ai pas fait exprès, mais, ça y est...j'ai réussi à la réparer avec l'aide des copains :

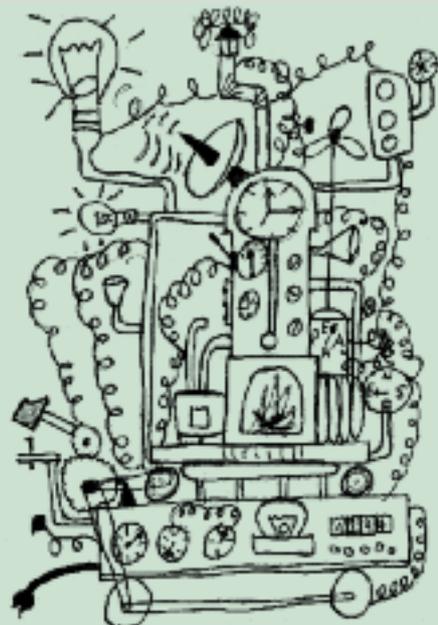
- bon, l'affaire est réglée, je te pardonne bien sûr...

Cinq mois plus tard :

Le Père Noël démarre sa tournée, pour de bon, cette fois !

Joyeux Noël à tous !

La classe CM2 (d'Arlène MEYSTRE)



L'Arbre à musique

Dans cet arbre, il y a un tronc
Sur ce tronc, il y a des branches
Sur ces branches, il y a des cailloux.

Des cailloux qui sonnent doux
Des cailloux en caoutchouc
Des cailloux qui brisent tout
Des cailloux du Ventoux.

Dans cet arbre, il y a un tronc
Sur ce tronc, il y a des branches
Sur ces branches, il y a des roseaux.

Des roseaux au bord de l'eau
Des roseaux pour les oiseaux
Des roseaux comme un piano
Des roseaux ré mi do.

Dans cet arbre, il y a un tronc
Sur ce tronc, il y a des branches
Sur ces branches, il y a des pommes de pin.

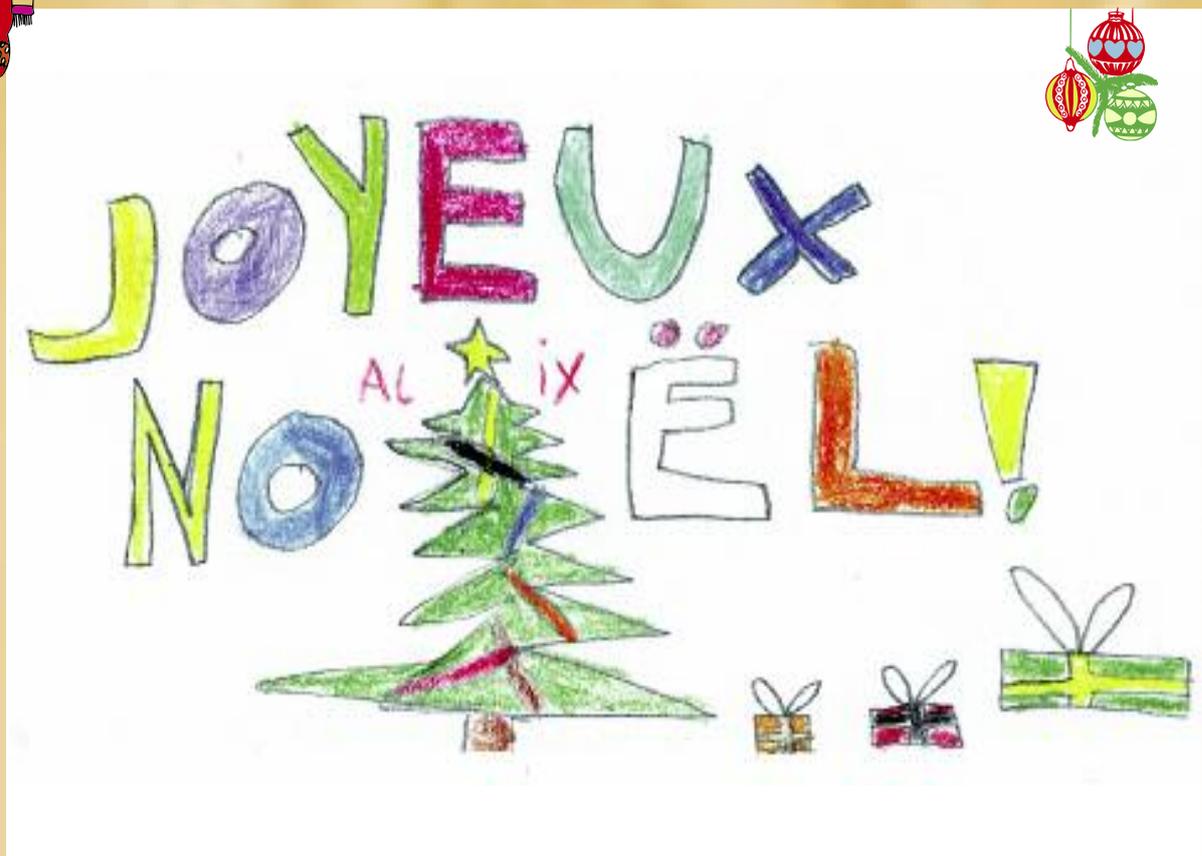
Des pommes de pin pour les lapins
Des pommes de pin près des sapins
Des pommes de pin dans tous les coins
Des pommes de pin Perlin pin pin.

Sur cet arbre, il y'a une étoile
Sur ces branches, il y'a des guirlandes
Sous ces branches, il y'a des cadeaux.

Une étoile dans le ciel
Des guirlandes qui étincellent
Des cadeaux qui émerveillent
Un sapin de Noël.

Joyeux Noël

Chanson créée par la classe de
CE2-CM1 de Bedoin
(Laurence THEOULLE)
en octobre-novembre 2008



Une belle histoire *d'Anne-Marie ISAAC*

Il était une fois, un jeune martinet noir, petit dernier d'une couvée de trois, serré contre ses soeurs, dans un vieux mur de pierres, près d'un contrefort de la nef de l'église de Bedoin.

C'était le 14 août 2008, l'été était plus frais et plus pluvieux que les autres années. A cette date, toute la colonie de martinets aurait déjà dû s'envoler vers l'Afrique. Mais il y avait du retard, sans doute nés en juillet, après 20 jours de couvaison, leurs parents les avaient nourris plusieurs fois par jour en de multiples rotations, ils étaient prêts à quitter le nid, avant la grande aventure qui durerait 3 ans avant qu'ils ne se posent afin d'être parents à leur tour.

L'exercice était risqué, il fallait sortir du nid sommaire mais douillet, dans une pénombre rassurante, affronter la lumière aveuglante du soleil, plonger dans le vide, ouvrir les ailes et voler, voler, le plus haut possible vers le ciel...

C'était son tour, ses soeurs avaient déjà fait le grand saut et tournoyaient en plannant avec leurs parents au-dessus de l'église.

Au bord du nid, anxieux, il hésitait, regardant vers le haut, vers le bas...

Soudain, il perdit l'équilibre, tomba à pic, essaya par quelques battements d'ailes de repartir vers le ciel, mais il n'avait pas assez d'élan et il ne lui restait plus qu'à atterrir doucement sur un mur, s'agripper, et se réfugier derrière une descente de gouttière.

Ouf, sauvé, mais comment faire pour reprendre son envol, ses parents, ses soeurs tournaient au-dessus de lui en poussant des cris perçants pour l'encourager...

A quelques mètres, Mathias qui observait la scène, s'avança vers la gouttière et tendit la main. Anxieux, perdu dans ses pensées, le petit martinet sentit une douce chaleur l'envelopper, un jeune habitant du quartier venait à son secours.

A cet instant Clémence et Lorraine rejoignaient leur copain Mathias, que faire de cet oiseau ? Ils décidèrent de prendre conseil auprès d'une amie plus expérimentée.

Le martinet était en bonne santé, pas de blessures, la taille des ailes était suffisante, il avait juste raté son envol.

Tout d'abord, il fallait le rassurer, le mettre dans un carton à chaussures où il retrouverait l'obscurité du nid, calmer des bat-



tements de coeur insupportables, reprendre ses esprits.

Ensuite il fallait trouver un lieu suffisamment haut pour le lancer le plus haut possible afin qu'il reprenne son envol.

Dans le vieux village il n'y avait qu'un endroit permettant cette opération, la colline Saint Antonin.

La petite troupe prit la montée de l'église, grimpa sur le vieux cimetière pour arriver au sommet du collet Redon.

Il ne restait plus qu'à ouvrir la boîte, prendre le petit martinet noir dans les mains, le lancer le plus haut possible vers le ciel en espérant qu'il s'envole.

Après l'avoir bien regardé, après quelques mots d'encouragement, c'est ce qu'ils firent, le coeur serré doutant de la réussite de l'opération, et c'est les yeux à demi-fermés qu'ils virent le petit martinet s'élancer, battre des ailes pour rejoindre sa famille qui n'attendait plus que lui pour commencer la grande migration vers le sud, loin, très loin vers l'Afrique.

Bonne chance petit martinet noir, reviens au printemps prochain, tes amis Clémence, Lorriane et Mathias t'attendent.

Cette histoire est authentique, enfin presque, ajoutons simplement que 3 semaines plus tôt, Clémence et Marine, sa copine parisienne avaient sauvé une petite hirondelle tombée du nid de la Grand Rue.

NOTRE MAISON DE RETRAITE : les olympiades

Le 9 septembre 2008 dès 9h, 14 Maisons de Retraite du Vaucluse étaient à Bedoin pour un petit-déjeuner grandiose avant d'attaquer les Olympiades : épreuves physiques, mais aussi plus intellectuelles, reconnaissance d'odeurs, de goûts, associations de mots etc...



Pour la remise des prix, une estrade avait été dressée, le temps étant de la partie toute la fête s'est déroulée dehors en présence de Monsieur le Maire, Luc Reynard, de quelques élus, de Monsieur Max Raspail Conseiller Général, du directeur Monsieur Cabanis et de Madame Fiama, attachée d'administration.

Nous remercions Fadila Girard, organisatrice des Olympiades, aidée du personnel au grand complet pour leur travail et leur engagement. Le vainqueur de ces Olympiades est l'équipe du Thor que nous félicitons.

Notre équipe de Bedoin, cette année est 8ème, on ne peut pas gagner chaque année !

L'écho des métiers

Cette rubrique du journal municipal, a pour ambition de mieux vous faire connaître un métier, grâce au témoignage d'un professionnel et peut être de susciter des vocations.



Aujourd'hui : LE MENUISIER

Définition du dictionnaire : Artisan qui réalise des ouvrages en bois pour le bâtiment, constitués de pièces relativement petites (par opposition au charpentier) ou des meubles sans placage ni ornement (par opposition à l'ébéniste).

Entretien avec Sylvain Roux qui dirige avec son frère, Jean Paul et leur associé Patrice Tombarello, une entreprise de menuiserie sur Bedoin.

Alors Sylvain Roux, d'accord avec cette définition du menuisier ?

Oui, cela me semble assez juste, même si l'activité peut être vraiment différente d'une entreprise à une autre.

En fait la base du métier est l'assemblage de plusieurs parties de bois et si les équipements et les machines ont bien fait évoluer le métier, la technique du tenon et de la mortaise qui existe depuis des millénaires reste notre quotidien !

Donc les facettes de votre métier sont nombreuses !

Les domaines qui représente les ¾ de notre activité sont la menuiserie du bâtiment (portes, fenêtres, volets, etc.) , l'agencement (placards, étagères etc.) et la fabrication de cuisine et de meubles. Il y a aussi les escaliers, parquets, vitrages qui font bien partie de notre métier mais sont moins représentatifs de notre activité.

Depuis combien de temps exercez vous ce métier de menuisier ?

En ce qui me concerne, j'ai commencé en 1979, cela fera 30 ans déjà !

J'étais apprenti dans l'entreprise de mon frère Jean Paul, à Villes sur Auson et à part une petite infidélité de 7 ans de 1990 à 1997 ! nous avons toujours travaillé ensemble.

Nous avons repris en 1997, puis agrandi, l'entreprise de M. Faravel, pour finalement en 2008 nous associer avec Patrice qui était avec nous depuis cette époque.

Quelle est la filière des études de menuisier ?

Après la troisième, le jeune peut préparer un CAP en 2 ans avec deux formules :

-Soit au CFA florentin Mouret à Avignon ou l'élève prépare son CAP en alternance école/Entreprise, avec l'avantage de percevoir un petit salaire de l'entreprise, de bénéficier dès le début d'une formation pratique « sur le tas », mais bien sûr de moins de cours théorique.

-Soit au LEP de Vedène ou le CAP se prépare par un plein temps à l'école.

Il existe également dans ces deux écoles une option de « poseur en chantier » qui se fait en 1 an après le CAP. Il y a aussi la possibilité après son CAP de préparer un Bac Pro en 3 ans à Aix en Provence.

Prenez vous dans votre entreprise des jeunes en alternance ?

Bien sûr, nous formons des jeunes en apprentissage, par le biais de l'alternance et deux personnes qui font partie de l'entreprise sont d'anciens apprentis que nous avons embauchés.

Bien sûr nous ne pouvons pas garder tous les jeunes que nous prenons en alternance, mais nous leurs procurons une expérience et des connaissances et une passion du métier qu'ils pourront facilement négocier pour trouver un emploi dans une entreprise de menuiserie.

La menuiserie artisanale reste-t-elle un bon métier compte tenu du développement de la menuiserie industrielle ?

Un client s'adresse à nous quand il a besoin, soit d'un produit qui n'existe pas en standard, soit lorsqu'il désire un produit « à la patine » de l'artisan que nous sommes, donc il y a clairement partage du marché sans réelle concurrence.

Est il facile pour un jeune de se mettre à son compte ?

Le plus de l'artisan, pas spécialement dans la menuiserie mais dans tous les métiers, est le savoir faire, encore plus important lorsque l'on fait du « sur mesure » et que l'on rencontre des situations différentes à chaque fois.

Vous comprenez donc bien que l'expérience est la clé du succès avant d'envisager de se mettre à son compte, donc la première recommandation est d'accumuler au moins cinq ans d'expérience.

L'investissement en matériel pour s'installer est au minimum de 30.000 € et il faut un local de plus de 100 m².

Le bois reste votre compagnon de tous les jours ?

Oui bien sûr ! nous ne saurions pas nous passer de la variété de toutes ces essences de bois que nous travaillons, tant les bois exotiques, Fraké et Sipo que ceux que nous appelons « les bois de pays » et qui sont le chêne, le frêne, le noyer, le merisier, mais aussi le sapin, l'épicéa et d'autres qui embaument de leur odeurs notre atelier.

C'est l'aspect de ces bois qui fixe le choix du client, veinés ou pas, clair ou foncé, intérieur extérieur et notre rôle de conseiller en tant que professionnel de la menuiserie est primordial pour le client. Nous posons bien sûr, aussi des portes et des fenêtres en PVC car c'est un matériau très demandé pour ses qualités isolantes et surtout sans entretien. En revanche, nous ne nous occupons pas de l'aluminium ni du fer, car ce sont des métiers différents qui nécessitent des équipements différents..

Et les dangers de votre métier sont-ils bien présents ?

L'époque où l'on reconnaissait l'homme qui était menuisier au nombre de doigts qu'il avait en moins est une époque révolue !!

La mise en place des normes de sécurité et la mise en conformité de toutes nos machines nous protègent grandement de tous ces dangers. La législation évolue beaucoup en termes de sécurité, et c'est une bonne chose, car cela nous oblige à nous remettre en question constamment et à mettre en place les aménagements pour travailler dans de meilleures conditions.

Quel est votre réalisation dont vous êtes le plus fier ?

Je dirais que ce dont je suis le plus fier, c'est de pouvoir vivre d'un métier qui me passionne, mais c'est vrai que j'ai un souvenir ému pour l'œuvre que j'ai réalisée à l'occasion du passage de mon brevet de maîtrise en 1995. C'était ce que l'on appelle en jargon de menuisier une « corbeille d'exposition » un ouvrage de plus d'un mètre de hauteur avec des pans inclinés nécessitant de nombreux calculs.

Merci, Sylvain Roux, de nous avoir consacré de votre temps pour nous transmettre votre passion du métier de menuisier.

*Entretien réalisé en novembre 2008
par Mario GIACOMELLI*

L'eau dans le Ventoux

La conférence a eu un grand succès avec un petit inconvénient dû à l'ordinateur qui nous distillait les photos « au petit bonheur... ». Nous vous avons promis ce soir-là, d'éditer le texte de la conférencière N. Grosjean pour mettre un peu d'ordre.

Voilà ... et bonne lecture.

Nathalie GROSJEAN

L'eau a façonné ce massif.

Ce massif du Ventoux est à la croisée des chemins, d'où la dissymétrie climatique entre le versant nord et le versant sud, mais aussi entre l'Est très froid et l'Ouest plus ouvert aux influences climatiques de la vallée du Rhône.

Le sommet 1909 m, peut connaître des -25° C en hiver, où la moyenne du mois le plus froid est d'environ 4° C (en janvier), celle du mois le plus chaud : 12° C (en juillet). L'ensoleillement est important avec 2 700 heures de soleil (40 à 50 % plus important qu'à Paris).

La pluviométrie moyenne est de 600 à 700mm/an dans la plaine ; elle est estimée à 1 200 mm au sommet.

Même si la quantité annuelle de pluie est suffisante, il manque de l'eau de par la nature géologique calcaire du massif, qui absorbe tout. La surface sommitale est plus aride. Les hivers sont froids et secs ; les étés arides et chauds, cela s'atténue avec l'altitude.

Malheureusement avec l'absorption de l'humidité dans l'air au cours de l'été, lors des premiers rafraîchissements d'automne, les masses d'air chargées d'eau sur notre région et sur la Méditerranée entrent en contact avec le massif et restituent le tout par des pluies diluviennes (épisodes cévenols souvent à l'origine de pluies catastrophiques et d'inondations).

L'histoire intervient également dans la transformation du massif.

Ventoux : 26 000 hectares. Le Seigneur de Bedoin Barral des Baux aux 13^{ème} siècle, par sa donation à Bedoin du versant sud en est le principal initiateur. Voulant plus de rentrées fiscales, il lui faut plus d'habitants, dans cet espace du bout du monde qui n'a pas encore de routes et qui est un cul-de-sac. Cela va lancer l'exploitation du massif avec les charbonnières, les glaciers, le pâturage, l'agriculture (stipes, lentilles, pois...).

Nous vous proposons un petit parcours du sud au nord pour découvrir le patrimoine lié à l'eau dans le Ventoux :

Flassan : Longtemps Flassan s'est contenté d'un puits ce qui impliquait de nombreuses corvées d'eau.

Un deuxième puits est installé sur le cours, pourvu d'une pompe à bras en 1920 (proche du monument aux morts). Mais lors des périodes de sécheresse, il est à sec. Tout change quand Jean-Baptiste Montagard découvre une source, venant de la combe des canauds (canal), qui est acheminée par cavage.

Perrache : Ce nom est celui du surnom d'Esprit Durand qui en 1679 occupe la bergerie et l'espace entre 1 040 et 1 440m. C'est aujourd'hui une bergerie au milieu des pins noirs. Citerne ou aiguiers. Le berger doit faire de longues marches pour aller aux sources ou bien trouver des astuces pour recueillir la moindre goutte d'eau.

Angieù : Certains étés de sécheresse, les bergers menaient tous leurs troupeaux de nuit à la font d'Angieù (=Angiou en français) : on n'imagine pas quelques 5 à 10 troupeaux de 10 à 20 000 bêtes ! Querelles, rancunes...

A la source : citerne pour les incendies. Au-dessus de la source (« font » en provençal) une autre citerne (cuve de 100 m³) pour l'eau de l'ancien Hôtel de la forêt, d'où la canalisation, qui suit la route créée à cet effet.

La Grave : La source a près de 1 520 m d'altitude, sous la tête de la Grave qui lui donne son nouveau nom, s'appelait auparavant la source des bergers.

Les glaciers (en contre-bas).

Depuis les Romains, des techniques sont mises en place pour l'exploitation de la neige et de la glace naturelle. Au XVII^e, ces systèmes sont mieux organisés et réglés par les Consuls. Cette activité commerciale est localisée sur le versant sud, avec 9 fosses creusées en forme d'entonnoir dont trois sont encore visibles du sentier dit « des glaciers ».

En 1719, 22 tonnes sont livrées à Montpellier, sur une production de près de 45 tonnes. Il faut trois nuits de trajets pour livrer cette glace, les pertes sont de 50 %. pour Nîmes : deux nuits, et une pour Carpentras ou Avignon.

Fontfiolle : 1 810 m d'altitude. La plus haute des sources du massif est captée

et se jette dans un petit bassin construit ; c'est un miracle à si haute altitude. Son nom vient du mot : filhola (fiolle) qui signifie borne, car le Ventoux servait de limite entre les peuples Voconces, Méminiens, puis au Moyen-âge entre les diocèses de Vaison et de Carpentras.

Contrat : Source et jas à plus de 1400 m d'altitude : le nom vient de contestation (contrast) rappelant les querelles entre les habitants de Beaumont et de Saint Léger sur les droits de cet endroit.

La chapelle Pi-aut : Un pèlerinage y a lieu le 15 août pour demander la pluie (on monte de Malaucène avec des pois chiches secs dans les sabots).

Le Groseau : 400 m d'altitude : Cette source pérenne, la plus importante du Ventoux, a un débit moyen de 100l/s ; la variation de son débit est très faible (seule sécheresse en 1980) car son réservoir est sans doute étalé en altitude jusqu'à 1 200 m ou plus. L'écoulement se fait de manière très lente par des fissures du massif. Cette eau alimentait Vaison-la-Romaine antique par un aqueduc. C'est le Groseau qui a fait Malaucène, car il a permis de pratiquer l'irrigation et de servir de force motrice à 17 moulins. Cette eau par filtration dans les couches calcaires de cet énorme massif, est rendue plus douce, et par son abondance plus propice aux industries...

Le Ventoux est un véritable réservoir, ainsi la montagne fut surnommée jusqu'au XIX^{ème} : le Mont Chauve ou le Mont Pelé, puis avec le reboisement : le château d'eau de Vaucluse (vallée close des Monts, naissance des Sorgues), réserve hydrologique au-dessus d'une plaine bien sèche au climat méditerranéen, qui alimente les sources de Caromb, du Groseau, des Sorgues, et qui indirectement est un don sans pareil.

Terminons cette évocation non-exhaustive, avec la citation d'un amoureux du Ventoux et de sa faune, alors qu'il décrit son sommet :

Jean-Henri Fabre : « Les cascades du Ventoux sont des ruissellements de pierrailles. Le bruissement des roches éboulées y remplace le murmure des eaux ».

Un beau geste

Signalons le geste de ce touriste allemand, qui ayant perdu son portefeuille qui a été retrouvé et lui à été remis, a remercié la Commune par un don généreux.

Téléthon

Grâce aux ventes et aux animations des diverses Associations partenaires, la collectivité a pu récolter près de 3 700 €, reversés à l'AFM, pour cette édition 2008. Grand merci à toutes et à tous pour votre implication et votre générosité, administrés, bénévoles et commerçants. Rendez-vous en 2009...

Les membres du collectif local du Téléthon

Bilan de la saison au camping municipal

Le camping municipal a fermé ses portes fin octobre. Le bilan de cette saison touristique est positif sur bien des points.

Tout d'abord la fréquentation : Elle est stable, même si nous remarquons une durée de séjour plus courte que les années précédentes.

Côté animation : Les apéritifs de bienvenue nous ont permis de rencontrer nos amis campeurs, et nous avons pu constater que certains viennent parmi nous depuis plus de 20 ans. Si nous n'appelons pas ça de la fidélité !

Pour le côté « sportif », les jeunes et les moins jeunes se sont affrontés durant des tournois de beach volley ou de pétanque avec un arbitrage très professionnel de Bruno.

La cave coopérative de Bedoin a offert le vendredi soir des dégustations de vin qui ont rencontrés un vif succès. Tout le

monde a apprécié ce moment de convivialité. La buvette a elle aussi contribué à la bonne ambiance de cette saison. Nanou et Martine nous ont régalié durant les 3 soirées qu'elles ont organisées. Elles ont eu la bonne idée d'inviter des groupes de musiciens et des DJ locaux pour notre plus grand plaisir.

La piscine a modifié ses horaires entre le 14 juillet et le 15 août avec une ouverture jusqu'à 20h. Les habitants de Bedoin ainsi que les vacanciers ont été très satisfaits de cette prolongation. Nous espérons renouveler l'expérience l'année prochaine.

Nous profiterons de cette fermeture hivernale pour effectuer les travaux nécessaires au bon déroulement des vacances 2009.

Blandine RASSELET

Crèche de Noël

Eglise St Pierre de BEDOIN
du 22 décembre 2008 au 9 janvier 2009

Tous les jours de 15h à 17h30

En janvier, tous les samedis et dimanches
aux mêmes heures.



MEMOIRE : Jacques DANOIS (1927 - 2008)



Jacques Danois, de nationalité belge, demeurait à Bedoin où il s'était retiré, après une vie d'activité intense consacrée au journalisme, à la littérature et à l'action humanitaire. Après des études au Conservatoire et à l'Ecole d'art dramatique de Bruxelles, il fut d'abord un homme du théâtre avant de s'orienter vers le journalisme et d'entamer une carrière de grand reporter à RTL et de correspondant de guerre sur les points chauds de la planète, notamment au Congo, en

Algérie et surtout au Vietnam. Humaniste, il avait été profondément marqué par les horreurs de ces conflits qu'il avait côtoyées au péril de sa vie et dont il a témoigné avec talent dans de nombreux ouvrages et récits. Cela l'incita à s'engager dans l'humanitaire, particulièrement en faveur des enfants victimes, à l'ONU d'abord et dans différentes Associations humanitaires. Homme discret et distingué, il était attaché à Bedoin où il était intervenu plusieurs fois auprès de la Bibliothèque municipale. Nous ne verrons plus sa fine silhouette dans nos rues, mais nous conserverons ses œuvres et la mémoire d'un homme de cœur qui fit honneur à son village d'adoption.

Pierre COLIN

La bibliothèque municipale

UNE SAISON HIVERNALE EN DEMI-TEINTE

Cet automne, la bibliothèque a connu trois temps forts dans ses animations :

- . L'heure du conte, le 1er octobre.
- . Lire en fête, les 10, 11 et 12 octobre avec pour thème « Correspondances ».
- . Théâtre, le 22 novembre avec la pièce « Les chaises » d'Eugène Ionesco.

Si le bilan de toutes ces animations peut être considéré comme globalement satisfaisant (600 personnes environ en ont en effet bénéficié), une analyse plus détaillée semble infirmer sensiblement ce premier examen.

L'autosatisfaction n'étant guère génératrice ni de remise en question ni de progrès, il semble plus raisonnable et, en tous cas, plus objectif, de reconsidérer les manifestations de cet automne dans une perspective critique.

Au rayon des satisfactions peuvent être rangés :

- . L'heure du conte, le 1er octobre, où Claudia et Josy ont su ravir petits et grands avec « La soupe au caillou ».
- . La pièce « Les chaises » d'Eugène Ionesco, jouée par « Le Comptoir des Mots » et mise en scène par Thibault Charbonnel qui a fait salle pleine.

En revanche, beaucoup plus mitigée est l'impression laissée par les journées « Lire en fête » les 10, 11 et 12 octobre. En effet, si de nombreux villageois ont répondu à l'appel des bibliothécaires pour collecter des lettres insolites, drôles ou émouvantes (voir ci-dessous), le succès de ces trois journées s'avère en définitive relatif. On n'en veut pour preuve que le peu d'intérêt suscité par le vote désignant la meilleure lettre issue de l'atelier d'écriture, ainsi que la faible participation à ce même atelier. Quant à la remise des prix récompensant les meilleures lettres, elle a été suivie par une assistance clairsemée.

Ces constatations faites, il est de notre devoir de rechercher les causes de ce demi-succès.

Manque d'information du public dû à une publicité insuffisante ? Caractère peu favorable de la saison (vendanges) ? Modalités d'organisation à reconsidérer ? Intérêt relatif de la population communale pour la chose culturelle ? A nous de mettre en oeuvre un processus de réflexion en profondeur afin que l'année prochaine soit celle d'un véritable succès, chacun étant naturellement convié à nous faire part de sa propre réflexion et de ses suggestions.

Paule BENNER

LES ACTIVITES A VENIR POUR CE DEBUT D'ANNEE

Prenez-note des prochains rendez-vous :

Stage de formation à l'art de conter : samedi 31 janvier et dimanche 1er février, une conteuse professionnelle, Gin Candotti-Besson, viendra initier des personnes qui souhaiteraient intégrer l'équipe des conteurs bénévoles de la bibliothèque. L'inscription préalable à cet atelier est obligatoire, le nombre de places étant limité. N'hésitez pas à appeler les bibliothécaires pour plus de renseignements.

Le club de lecture débutera ses réunions mensuelles le mercredi 14 janvier à 18 h. Ces rencontres conviviales, ouvertes à tous sont également programmées les 11 février et 11 mars.

Les plus petits retrouveront avec bonheur l'Heure du conte le mercredi 4 février à 17h30, salle du conte lu.

Sur un petit air de printemps, la poésie sera à l'honneur du 2 au 15 mars dans le cadre de la manifestation nationale du « **Printemps des poètes** ». Le programme complet de la quinzaine sera largement diffusé à cette période.

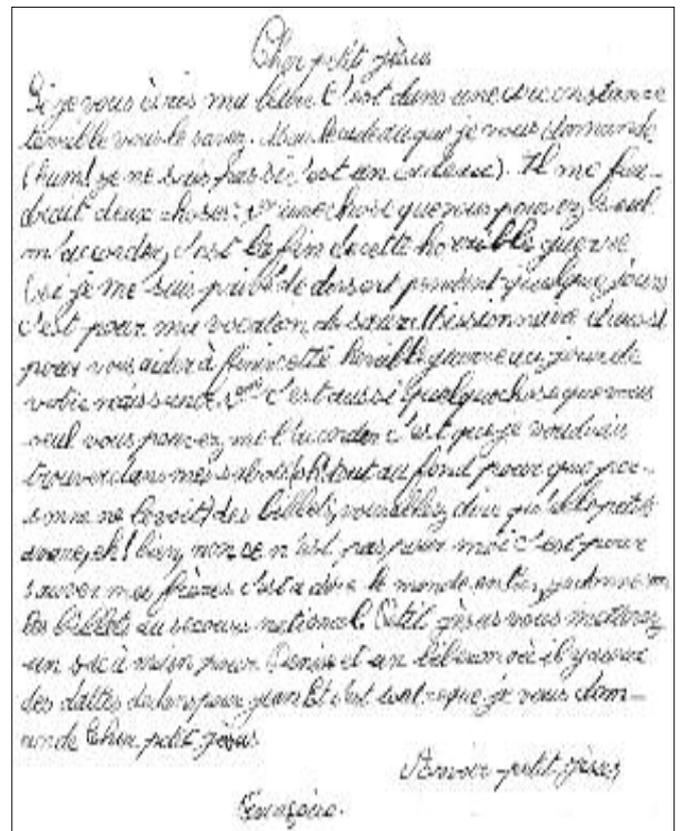
Appel aux plumes bedoinaises : cette année, le petit recueil ouvre ses pages aux poèmes écrits par des gens du village. Vous écrivez des poésies, vous souhaitez les partager, contactez la bibliothèque, toutes les informations utiles vous seront précisées.

Si vous ne connaissez pas encore la bibliothèque, sachez que l'inscription et le prêt sont gratuits pour tous les Bedoinaises ! Dans des locaux agréables, avec une section pour adultes et une pour les enfants, romans, ouvrages documentaires, bandes dessinées, revues, livres lus sur CD, et un accès à Internet vous attendent !

Muriel BIEOU et Angélique BELLON

Nous publions ci-dessous la lettre qui a reçu le 1er prix lors de l'exposition organisée par la bibliothèque dans le cadre de la manifestation « Lire en fête ».

Lettre écrite en 1940 à l'âge de 8 ans



1er prix : Françoise LONGUET
2ème prix : Sarah BAHROUMI
3ème prix : Chantal BOUDON

Nouveau à Bedoin

A.G. Services Tél : 06.87.29.31.51

Entretien de jardins, de piscines. Gardiennage de villas avec passages réguliers – Petits travaux de bricolage – Nettoyage de maisons avant réception (pour emménagement).

Janie

Notre droguiste préférée a bien le droit, elle aussi, de se retirer des affaires...

Elle cède son magasin dès janvier. Malgré notre déception de ne plus la savoir près de nous, accessible et serviable dans sa boutique, nous lui souhaitons du bonheur dans sa nouvelle liberté auprès de Dédé et de sa famille.

Paule BENNER

Départ à la retraite

Le départ à la retraite d'Alain DELBART

Il y avait foule le vendredi 12 décembre à l'Oustaü d'Anaïs pour fêter le départ à la retraite de notre ami Alain Delbart, adjoint technique aux services techniques de la Mairie où il était entré en 1980 : Monsieur le Maire, Luc Reynard, après avoir retracé la carrière d'Alain et évoqué les services qu'il a rendus à notre commune dans ses fonctions devait dévoiler le cadeau offert par tous ses amis pour agrémenter sa retraite. Retraite toujours active puisque Alain s'est promis de continuer à s'occuper des installations de la station de ski du chalet Reynard bénévole. Un apéritif, convivial, qui s'est poursuivi fort tard a clos cette sympathique manifestation.



La station de ski du Chalet Reynard

La station de ski du Chalet Reynard est ouverte tous les jours pendant les vacances scolaires de Noël. Les mercredis, samedis et dimanches en période scolaire tout autant qu'il y aura de la neige. Nous rappelons que les enfants fréquentant l'école de Bedoin bénéficient de la gratuité des remontées mécaniques.

Recette de Noël : La panade

Tarta d'Espinarc

Pasta tortiera : normale, gaire, gaire sucrada. Botar un peçue de sau.

Lei espinarc au meu : Faire blanchir 5 minutes lei espinarc dins d'aiga lotgerament salada. Lei ben escolar, lei metre en pureia ame un chapladoira, un esquicha-pureia o un mixer (encara un mot franchimand). Puei, faire coire pron de temps dins una casseiola esmoutada amé ben de meu (quatre o cinc culhiers grands, o mai segon la quantitat d'espinarc). Botar lei espinarc sus la pasta aplanada. Fau gardar un pauc de pasta per faire de crozets dessus per fantasia. Metre un pauc de meu dessus.

Aquela panada es tradicionala per Novè (per lei gens pas trop rics beleu) que ma reiregrand la capitava tant ben disia ma maire.

Tarte aux épinards

Pâte à tarte : normale, très peu sucrée, mettre une pincée de sel.

Les épinards au miel : Faire blanchir 5 minutes les épinards dans de l'eau légèrement salée. Bien les égoutter, les mettre en purée avec un presse purée ou un mixer. Puis faire cuire suffisamment de temps dans une casserole émaillée avec pas mal de miel (4 ou 5 grandes cuillères, ou plus selon la quantité d'épinards). Mettre les épinards sur la pâte étalée. Il faut garder un peu de pâte pour faire des croisillons pour décorer le dessus de la tarte. Mettre un peu de miel dessus.

Cette panade est traditionnelle pour Noël (peut-être chez les gens peu fortunés), ma grand mère la réussissait si bien, disait ma mère.

Irène RIPERT

Urbanisme : Rappel des règles en vigueur en matière de construction

Tout projet de construction ou de travaux modifiant l'aspect extérieur d'une construction (ex : réfection d'une façade, ouverture d'une fenêtre, pose d'une climatisation, panneaux solaires, parabole...) nécessite la délivrance soit d'un permis de construire, soit d'une autorisation. Les demandes sont à déposer en Mairie.

Le fait de réaliser des travaux soumis au permis de construire ou à autorisation préalable sans les avoir obtenus ou sans respecter ses prescriptions constitue une infraction pénale. Le Maire est tenu de faire constater cette infraction et de saisir le Procureur de la République.

L'article L480-4 du code de l'urbanisme punit l'exécution de travaux sans permis ou déclaration préalable ainsi que les travaux non conformes aux autorisations délivrées. Les contrevenants (le propriétaire ainsi que l'architecte et le

constructeur) s'exposent à une amende, à un emprisonnement en cas de récidive ainsi qu'à l'injonction de mise en conformité ou de démolition.

Dans l'attente de la décision du juge, non seulement l'interruption des travaux peut être prononcée, mais encore la saisie de matériaux de construction ou de matériels de chantier pourra être mise en œuvre.

Si le constructeur n'obéit pas à l'injonction administrative d'arrêter les travaux, il s'expose à une amende de 75 000 € et/ou un emprisonnement de trois mois, sanctions qui s'ajoutent à celles que peut entraîner le fait d'avoir entrepris des travaux irréguliers.

Ces règles sont définies par la loi au niveau national et tous les maires sont chargés de veiller à leur application.

Enfance - Jeunesse

Le service de coordination « Enfance Jeunesse » organise un séjour au ski durant les vacances de février 2009, du 21 au 28, à St Julien en Champsaur (Hautes Alpes) à proximité d'Annelle et d'Orcières Merlette.

Renseignements et pré-inscriptions à compter du 17.01 en Mairie auprès de Philippe au 04.90.65.60.08 ou Chems au 06.26.19.20.35.

Aide à la cuve 200 € pour l'hiver

Les ménages non imposables qui se chauffent au fioul bénéficieront, pour cet hiver, d'une aide financière de 200 € (contre 150 € en 2007).

La demande devra être déposée avant le 30 avril 2009 auprès des trésoreries, accompagnée des justificatifs suivants :

avis de non-imposition, copie de la facture d'achat de fioul pour un montant minimal de 200 € (pour les logements individuels), certificat du bailleur ou du gestionnaire de l'immeuble attestant du mode de chauffage au fioul (pour les logements collectifs).

Robert COMBE

Le recensement, chacun de nous y trouve son compte

Toute la population vivant à Bedoin sera recensée entre le 15 janvier et le 14 février 2009

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'INSEE. Ainsi, les informations produites sont plus fiables, plus récentes et permettent aux élus de mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes suivant qu'elles ont plus ou moins de 10 000 habitants. **Les communes de moins de 10 000 habitants**, comme Bedoin, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes – un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, toutes les com-

munes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100% de leur population aura été prise en compte.

Bedoin fait partie du groupe des communes recensées en 2009.

A partir du jeudi 15 janvier 2009, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent

recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à la Mairie ou à la Direction Régionale de l'INSEE. **Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la Mairie ou à la Direction Régionale de l'INSEE au plus tard le 14 février 2009.**

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la Loi du 7 juin 1951, c'est une obligation.

Enfin, **toutes vos réponses sont absolument confidentielles.** Elles sont transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre Mairie au 04.90.65.96.37

Les résultats des enquêtes de recensement seront disponibles sur le site www.insee.fr.

Association Bedoinaise du vieux village

Cette nouvelle association a un double objectif :

Créer du lien entre les habitants et redonner vie au vieux village, en animant les quartiers tout au long de l'année, notamment hors-saison. Deux rencontres de quartier ont été organisées en octobre et en novembre dernier, Place du Vieil Hôpital et Place de la Bourgade. Elles ont rencontré un franc succès et en appellent d'autres. Nous réfléchissons à

d'autres types d'animations (vide-grenier, concert, exposition...) et des idées arrivent avec les nouveaux adhérents.

Développer la démocratie participative : nous souhaitons que les habitants de Bedoin soient informés et consultés sur les projets concernant le vieux village ; qu'ils puissent apporter leur pierre à l'édifice et faire des propositions.

Les Bedoinais pourront s'informer et

s'exprimer sur le blog de l'association.

L'association du Vieux Village se tient à l'écart des luttes partisans et est ouverte à tous.

Elle compte à ce jour 47 adhérents et encourage toute nouvelle adhésion.

Contacts : Olivier Battefort, rue des Calignaires 84410 Bedoin.

Tél : 04.90.12.87.63.

Mail : bedoinvieuxvillage@neuf.fr

internet : <http://bedoin84.blogspot.com>

Maison des jeunes et de la Culture (M.J.C.)

Venez découvrir l'informatique et Internet grâce à la MJC de Bedoin

Le centre E.R.I.C (Espace Régional Internet Citoyen) de Bedoin est là pour vous aider à découvrir et comprendre l'informatique et les communications par Internet. Des animateurs sont présents tous les matins de 10 h à 12 h du lundi au samedi pour vous guider dans vos recherches et ce service est gratuit !!



Et oui, aujourd'hui de nombreux services sont principalement ou exclusivement accessibles sur Internet :

Vous n'avez pas d'ordinateur, ou de connexion Internet ou vous avez besoin de conseils pour vos recherches, nous sommes là pour vous accompagner.

Que vous recherchiez un emploi, une réservation de train, un lieu de vacances, une communication par e-mail, etc. notre centre ERIC, et ses animateurs de la MJC sauront vous guider.

Venez à la salle multimédia de l'espace jeunes municipal (au stade) !

Plus d'infos : tous les matins de 10h à 12h sur place ou au 04.90.41.72.78



Nouveau à Bedoin - Création d'une ludothèque

Le coffre à jouet déborde mais vos enfants s'ennuient ? Vous en avez assez de jouer en tête à tête avec votre ordinateur. A tout âge, seul ou en famille. Venez découvrir et jouer à la ludothèque tous les samedis de 10h à 12h dans la salle du conte lu au centre Culturel.

Journée portes ouvertes :

Samedi 17 janvier 2009 de 10H à 12H et de 15H à 19H - salle du conte lu au Centre Culturel

Baby Gym jusqu'à 3 ans possibilité d'ouvrir de nouveau cet atelier le jeudi matin de 9h à 11h. Renseignements et pré-inscriptions tél MJC : 04.90.65.95.66

Stage de Tango argentin tout niveau : le 17 janvier 2009 Renseignements et inscriptions à la MJC

Programme du cinema à bedoin

le 16 janvier 2009 : 15h - Survivre avec les loups
18h15 - Les ailes pourpres
20h30 - Australia

A ce jour nous n'avons pas la future programmation, vous pourrez vous la procurer sur le site : cineval84.free.fr de même à l'Office de Tourisme, sur « Lou País », ou en consultant les affiches dans le village et les commerces.

Association E.C.T.I. : Retraités... Une nouvelle vie commence pour vous dans le vaucluse

Si vous souhaitez continuer à participer à la vie active, économique et sociale de votre Région, en utilisant vos compétences et expérience d'anciens cadres et dirigeants d'entreprises...

L'association ECTI, Professionnels Seniors Bénévoles, est là pour vous accompagner.

Forte de plus de 3000 membres sur toute la France, notre association vous permettra de mettre vos compétences au service de petites ou moyennes entreprises qui en ont bien besoin.

Sachez faire profiter les autres de votre expérience.

Pour rejoindre les 30 membres de l'association ECTI dans le Vaucluse, contactez moi :

Mario Giacomelli Tel : 04.90.12.85.51 – 06.71.58.42.55
e-mail : mario.giacomelli@free.fr

Vous pouvez aussi joindre notre Délégué Départemental :
Georges Vuillaume Tel : 04.90.12.83.45 / 06.07.10.81.45
e-mail : ecti84@orange.fr

Consultez aussi notre site internet du Vaucluse
www.vaucluse.ecti-paca.fr où vous trouverez toutes les infos utiles.

La Boule du Ventoux

Au cours de la réunion en présence de Monsieur le Maire et des membres du bureau, tous les joueurs de pétanque ont été invités à participer au Téléthron les 6 et 7 décembre 2008 à 14h30.

Le Président Guy Mary a félicité le jeune Pastouret Clément champion du tête à tête cadet – départemental et a félicité Proksch Quentin pour sa participation à la 1/2 finale du championnat départemental.

A l'issue de la réunion, les coupes ont été remises aux meilleures « féminines » : Botreau Chantal, Massendes Michèle, Gravier Jeanette, aux meilleurs séniors : Boyer René, Navarro Francis, Novène Francis, au meilleur vétéran : Clop André et au meilleur jeune : Proksch Quentin.

Programme bouliste les samedis et dimanches :

• EN DECEMBRE

les samedis 6 – 13 – 20 – 27 à 14h30 - Pétanque mêlée
les dimanches 7 - 14 – 21 – 28 à 14h30 - Pétanque mêlée

• EN JANVIER

les samedis 3 – 10 – 24 – 31 à 14h30 - Pétanque mêlée
samedi 17 à 14h30 - Pétanque montée 2 joueurs
les dimanches 4 – 11 – 18 à 14h30 - Pétanque mêlée
dimanche 25 à 14h30 - Pétanque montée 3 joueurs

• EN FEVRIER

samedi 7 à 14h30- Pétanque montée 2 joueurs
les samedis 14 – 21 – 28 à 14h30 – Pétanque mêlée
les dimanches 8- 15 à 14h30 - Pétanque mêlée
dimanche 22 à 14h30 - Pétanque montée 3 joueurs

• EN MARS

les dimanches 1er – 8 – 15 – 22 à 14h30 - Pétanque mêlée
les samedis 7 – 21 – 28 à 14h30 – Pétanque mêlée
samedi 14 à 14h30 - Pétanque montée 2 joueurs
dimanche 29 à 14h30 – Pétanque montée 3 joueurs

Guy MARY

Amicale des donneurs de sang

En 2008, les 5 collectes ont réuni à l'Oustaü d'Anais 294 donneurs. **Ce score nous classe premiers du département.** Merci à tous les donneurs de Bedoin, Crillon le brave, Flassan, St Pierre de Vassols, Modène, Caromb, Carpentras, sans oublier les membres de l'amicale.

Prochaines collectes pour 2009 à l'Oustaü d'Anais de 15h30 à 19h30 les mardis 27 janvier, 21 avril, 30 juin, 1er septembre, 10 novembre 2009.

Guy MARY

Etat Civil

NAISSANCES :

Justine DIJOUX - REVAILLOTnée le 25.07.08
Hadrien GOUËLLO.....né le 09.08.08
Léon CARAVATI – FERREIRA BRAGA.....né le 12.08.08
Zoé LAMANDEnée le 14.08.08
Faïs DARRAZ.....née le 19.08.08
Maëllys DAMIANnée le 22.09.08
Rudy LOPEZ DEL CASTILLO.....né le 28.09.08
Anaïs FONTAINE.....née le 09.10.08
Aïna STROLLO.....née le 13.10.08
Gabin RODRIGUEZ.....né le 02.11.08
Selsabile SLIMENnée le 06.11.08

MARIAGES :

Guy LAUGIER et Marie-France GRILLET.....le 26.08.08
Bruno ROCH et Corinne CUTRIMle 29.08.08
Denis JOURDAIN et Sylvie CANUle 20.09.08
Gérard BERTOIA et Joëlle POURRETle 27.09.08
Serge TIXIER et Christelle BEGNIS.....le 01.11.08

DECES :

Krystyna STACHOWICZ (72 ans)le 26.07.08
Gilbert BEYNET (87 ans)le 31.07.08
Georges LISCIA (90 ans)le 02.08.08
Charles BARBE (88 ans)le 03.08.08
Marie DE HARO épouse DUMONT (69 ans).....le 06.08.08
Madeleine PUYVARGES veuve MOINE (97 ans)le 16.08.08
Georges REYNARD (74 ans).....le 17.08.08
Madeleine OUBREYRIE veuve HERNANDEZ-NIETO (94 ans).....le 18.08.08
Marie JEAN épouse REYNARD (84 ans).....le 29.08.08
Suzette DREXLER veuve CADET (90 ans)le 19.09.08
Jacques MARICQ (81 ans) dit Danoisle 20.09.08
Marie GONNET veuve RIMBERT (97 ans).....le 04.10.08
Marguerite DUMONT (90 ans)le 14.10.08
Julma AVENAS veuve CHAMP (99 ans).....le 17.10.08
Jeannine CARON veuve DELMAIRE (83 ans)le 20.10.08
Josette HOUSSARD veuve CADIN (65 ans).....le 30.10.08
Félicie BOUDIGNON veuve SIMONINI (97 ans)le 01.11.08
Rémi CATHEDRA (82 ans)le 03.11.08
Simone RENAUD épouse THOMAS (98 ans)le 05.11.08
Lucien PELTRET (73 ans)le 24.11.08
Juliette CONIL veuve JEAN (90 ans).....le 08.12.08
Jacques PLEINDOUX (73 ans).....le 10.12.08

Calendrier des gardes des médecins

BEDOIN / VILLES-SUR-AUZON / MORMOIRON

Du samedi 8h00 au dimanche 20h00

13-14 décembre.....	Dr BARNICAUD.....	04.90.12.81.09
20-21 décembre.....	Dr LUNADIER.....	04.90.61.80.27
25-26 décembre.....	Dr GAUDET.....	04.90.65.64.96
27-28 décembre.....	Dr NADRA.....	04.90.61.88.96
1-2-3-4 janvier.....	Dr LUNADIER.....	04.90.61.80.27
10-11 janvier.....	Dr BARNICAUD.....	04.90.12.81.09
17-18 janvier.....	Dr BARNICAUD.....	04.90.12.81.09
24-25 janvier.....	Dr NADRA.....	04.90.61.88.96
31 janvier-1 ^{er} février.....	Dr LUNADIER.....	04.90.61.80.27
7-8 février.....	Dr GAUDET.....	04.90.65.64.96
14-15 février.....	Dr BARNICAUD.....	04.90.12.81.09
21-22 février.....	Dr LUNADIER.....	04.90.61.80.27
28 février -1 ^{er} mars.....	Dr GAUDET.....	04.90.65.64.96
7-8 mars.....	Dr NADRA.....	04.90.61.88.96
14-15 mars.....	Dr GAUDET.....	04.90.65.64.96
21-22 mars.....	Dr BARNICAUD.....	04.90.12.81.09

SAMU 15 – POMPIERS 18 - GENDARMERIE 17
ou numéro européen 112

Dimanches et jours fériés :

- URGENCE DENTAIRE Téléphone : 04.90.31.43.43
- PHARMACIE DE GARDE Téléphone : 3237

ERRATA

J'ai oublié de mentionner M. Robert FAVIER parmi les personnes ayant témoigné dans le film « L'ADIEU A BEDOIN », de Waldeck WEISZ, projeté en avant première au Centre Culturel le 7 août dernier.
Merci M. FAVIER de bien vouloir me pardonner.

Gilberte LEVY CONSTANT

Festivités

Le 11 janvier 2009 au Centre Culturel- Pièces en Provençal par « **Li Estubassia** » au bénéfice de l'Association pour Louna

Le 18 janvier – Loto du Club du 3ème âge au Centre Culturel à 14h30

Le 23 janvier – Loto des Ecoles au Centre Culturel à 20h30

Le 25 janvier à 14h30 au Centre Culturel– Pastorale « **Bartoumiu** » par la troupe « **Li Gènt d'Ôu Brès** »

Entrée 8 € - gratuit pour les enfants

Le 6 février à 20h30 au Centre Culturel – Conférence : **L'histoire des papes d'Avignon, par Annelous Dollekemp-David.**

les 27, 28 février et 1er mars – Tour de Vaucluse Cycliste

Le 8 mars à 17h30 au Centre Culturel – Conférence : **Une famille comtadine**, par Didier Arnaud.

Du 16 au 25 mars - Dans le cadre du **festival « Imagine »**, des films seront présentés aux enfants des écoles. La programmation est en cours avec les enseignants

Les 21 et 22 mars – Trail du Ventoux

Le 22 mars à 17h au Centre Culturel – Le Trac joue « **Le Bourgeois Gentilhomme** » dans le cadre des « Acampado » organisées par la COVE

Le 5 avril à 16h au Centre Culturel – Conférence : **Patrimoine industriel du Comtat** par Muriel Euzéby et Florence Bombanel.